

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

DATE: 19 octobre 2026

*LIEU: École secondaire Henri-Bourassa
6051, boulevard Maurice-Duplessis
Montréal-Nord (Québec) H1G 1Y6
Accueil : 18 h 30*

Chaque membre est engagé par les décisions de l'assemblée générale. N'oubliez pas que le quorum de toutes réunions de l'assemblée générale est de 20 membres. Toute décision de l'assemblée générale est prise à la majorité des votes exprimés par les membres présents. L'ensemble de la documentation sera disponible sur le site au fur et à mesure qu'elle sera terminée, veuillez la vérifier jusqu'à la dernière minute en cas d'ajout ou de modification de documents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Début de l'assemblée à 19 h 00
Mot de bienvenue

- | | |
|---|----------------|
| 1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée | 3 min (I-É-D) |
| 2. Lecture du projet d'ordre du jour et adoption | 2 min (I-É-D) |
| 3. Adoption du procès-verbal du 25 mai 2026 | 2 min (I-É-D) |
| 4. Priorités syndicales, premier bilan annuel du triennat | 15 min I-É-D) |
| 5. Loi 4 | 25 min (I-É) |
| 6. Modifications aux statuts en lien avec la Loi 4 | 15 min (I-É-D) |
| 7. Finances | |
| 7.1 Présentation du bilan 2025-2026 et prévisions 2026-2027 | 20 min (I-É-D) |
| 8. Consultation sur la prochaine négociation | 20 min (I-É-D) |

(I) Information

(É) Échange

(D) Décision